

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 4 du 27 septembre 2011



A retenir cette semaine

- Plus de 90% des parcelles ont atteint 4 feuilles
- Risque d'élongation des colzas
- Par rapport à la semaine dernière, progression des captures de grosses altises
- Premières captures de charançons du bourgeon terminal
- Faible activité des pucerons.



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Stade des colzas

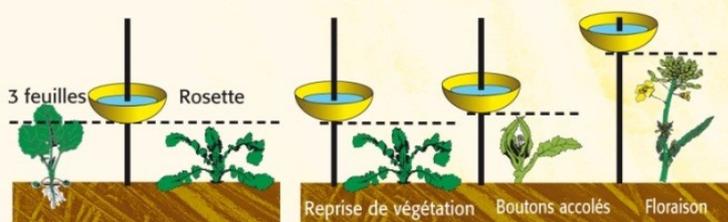
Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

A : stade cotylédon	2%
B2 : 2 feuilles vraies étalées ou déployées	2%
B3 : 3 feuilles vraies étalées ou déployées	4%
B4 : 4 feuilles vraies étalées ou déployées	20%
B5 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées	31%
B6 : 6 feuilles vraies étalées ou déployées	29%
B7 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées	8%
B8 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées	4%

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 51 parcelles

Mise en place de la cuvette

A partir de 3 feuilles, la cuvette doit être "posée" sur la végétation



Au vu de la croissance des plantes sur les parcelles du réseau, il est important de relever la cuvette afin de détecter l'arrivée des insectes et de suivre également leur progression (charançons notamment).

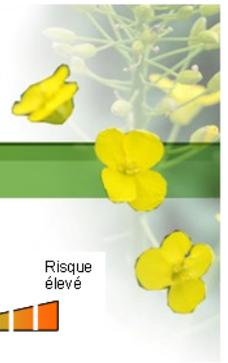
Altises des crucifères ou petites altises

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portant des morsures, sans dépasser le quart de la surface végétative.

Prévisions météorologiques du mercredi 28 septembre au mardi 4 octobre :

Période très ensoleillée. Les températures minimales seront de l'ordre de 10°C et les maximales atteindront 25°C - Source météo-ciel





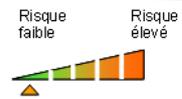
7 parcelles renseignées

Les captures de petites altises sont en régression dans les cuvettes. Les dégâts sur plante sont eux aussi en diminution avec l'évolution des stades de colza.

Seulement 8% des parcelles du réseau sont encore potentiellement dans la période de risque (3 feuilles et moins).

Altises d'hiver ou grosse altise

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adulte
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portant des morsures (**très proches de celles provoquées par l'altise d'hiver (petite altise) si bien que la distinction au champ est très délicate**) et 30 captures cumulées en cuvette.



20 parcelles renseignées

Cette semaine, sur les 20 pièges relevés, 14 signalent des captures, soit 70% des pièges. Les captures vont de 1 à 63 individus. Le nombre moyen capturé par cuvette est de 14,4 insectes (en nette progression par rapport à la semaine dernière). 2 situations cumulent plus de 30 insectes capturés à Varennes-Vauzelle (58) et à Vinneuf (89).

Fin du risque par rapport aux piqûres des adultes sur les feuilles pour la quasi-totalité des parcelles

Bien surveiller les parcelles qui ont une croissance lente (principalement les parcelles semées après le 2 septembre et celles qui ont eu des soucis de sélectivité vis-à-vis des herbicides) car les conditions climatiques annoncées sont favorables à l'activité des insectes.

Tenthrede de la rave

La capture des adultes dans les pièges sur végétation n'est pas un indicateur pertinent vis-à-vis du risque mais un indicateur d'alerte.

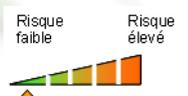
- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante
- Seuil de nuisibilité → présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieures au ¼ de la surface végétative.

37 parcelles renseignées

L'adulte (mouche) est signalée dans 2 des 8 cuvettes observées soit 25% des cas pour un niveau de capture moyen de 5 adultes par piège.

Les dégâts sur feuilles provoqués par la larve ne sont signalés que dans 4 parcelles (sur 37 observées) avec un pourcentage encore faible de surface foliaire détruite (moins de 5%).

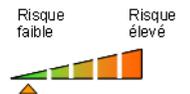
Les dégâts sont généralement peu importants sauf si les colzas végètent. En conditions favorables, s'il y a présence de larves, les dégâts apparents – jusqu'alors anodins – évoluent rapidement sur une dizaine de jours.





Limaces

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussant que sur des plantes en pleine croissance.
- Seuil de nuisibilité → il n'y a pas de seuil de nuisibilité mais la perte de surface foliaire peut être rapide en cas de présence significative sur les jeunes plantes.



15 parcelles renseignées

Cette semaine une seule situation est signalée avec 5% de surface foliaire détruite.

Les conditions climatiques actuelles (absence de pluie) ne sont pas favorables à l'activité des limaces.

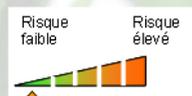
Charançon du bourgeon terminal



Photo CETIOM

L'adulte a un corps noir et brillant. On observe des tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Les extrémités des pattes sont rousses. Les dégâts sont occasionnés par des larves qui endommagent le bourgeon terminal. Suite à ces attaques au printemps le colza présente un port buissonnant.

- Période de risque → du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage.
- Seuil de nuisibilité → Il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient un délai de 10 à 15 jours après les premières captures.



42 parcelles renseignées



Les premières captures de charançons du bourgeon terminal ont été observées dans seulement 5 cuvettes du réseau (principalement en Côte d'Or) et à chaque fois entre 1 et 2 adultes piégés.

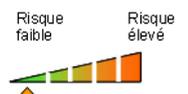
Le risque est donc faible pour cette semaine mais ce début d'activité doit inciter à positionner des cuvettes dans les parcelles si ce n'est pas encore fait.

1 réseau d'observation complémentaire vient par ailleurs de se mettre en place afin de suivre l'évolution de la maturation des femelles. Les informations seront communiquées dans les prochains BSV.

Puceron vert du pêcher

- Période de risque → depuis la levée jusqu'à 6 semaines de culture, correspondant à la période de risque de transmission des viroses
- Seuil de nuisibilité → 20% de plantes portant des pucerons

38 parcelles renseignées



5 cas sont signalés et un seul a atteint 20% de pieds porteurs. Ce début d'activité est confirmé par les premières captures de pucerons à la tour à aspiration d'Auxerre.

Les parcelles les plus avancées du réseau ne sont plus dans la période de risque.

A noter 1 seul cas signalé avec des pucerons cendrés à Saint-Martin-Du-Mont (21).

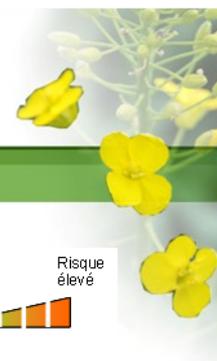
Autres ravageurs

De nouveaux dégâts de taupins (Yonne) sont signalés. Aucune solution insecticide efficace contre ce ravageur colza n'est actuellement autorisée sur colza.

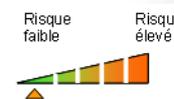
Phoma



Photo CETIOM : macules de phoma sur feuilles



25 parcelles renseignées

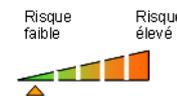


L'observation de macules est signalée sur 10 parcelles du réseau. Les conditions climatiques des 10 prochains jours sont annoncées sans pluie, donc à priori défavorables au phoma. De plus un grand nombre de variétés cultivées sur la région sont classées très peu sensibles.

Retrouvez le classement phoma de l'ensemble des variétés de colza d'hiver dans la brochure CETIOM Colza Centre & Est 2011 ou sur www.cetiom.fr.

Mildiou

2 parcelles renseignées



On note la présence de mildiou dans 2 parcelles (20 à 30% de pieds touchés). Elles se trouvent à Varennes-Vauzelles (58) et Saint-Martin-Du-Mont (21).

Risque d'élongation

Pour les colzas dont le stade est compris entre 6 et 8 feuilles, le risque d'élongation existe d'autant plus que les conditions climatiques annoncées vont permettre une croissance soutenue des colzas. Cela représente 41% des parcelles du réseau.

Les semis précoces, les fortes densités, la sensibilité variétale ainsi que la disponibilité en azote sont les critères à intégrer pour évaluer ce risque.

Un outil en ligne réalisé par le CETIOM permet de vous aider dans cette estimation du risque :

<http://www.cetiom.fr/regulateur/automne/>





Céréales d'hiver

Dès l'implantation, il faut trouver un compromis entre : limitation de l'impact des produits phytosanitaires, retarder l'apparition des résistances tout en construisant son futur revenu.

Ne pas semer trop précocement et sur un sol indemne de mauvaises herbes

La date de semis est un levier agronomique facile à mettre en œuvre pour réduire les risques de développement des bioagresseurs. Plus précisément, retarder sensiblement la date de semis en fin de période optimale, aussi bien pour les blés que pour les orges, permet de :

- Réduire l'infestation de graminées adventices telles que vulpins et bromes.
- Limiter les effets des insectes d'automne en dehors de leurs périodes d'activité.
- Diminuer la pression des maladies sur les variétés les plus sensibles.

Choisir des variétés en fonction de facteurs limitants inféodés à ses parcelles

Dans les parcelles concernées par les mosaïques, les variétés résistantes sont incontournables. Si les parcelles se caractérisent par une forte infestation de ray grass, le choix d'une variété de blé résistante au chloroturon devient impératif. Sur les parcelles à rotation courte infestées régulièrement de cécidomyies oranges, il est fortement recommandé de s'orienter vers des variétés résistantes.

Choisir des variétés en cohérence avec ses pratiques connues ou attendues

La résistance à la verse et aux maladies sont les principaux critères concernés. Ces risques se raisonnent en fonction de la situation géographique, du type de sol, du potentiel infectieux et de verse des parcelles.

- Du côté du risque de verse, dans les milieux de limons humides, on retiendra les variétés les plus tolérantes à la verse.
- Concernant les maladies, par exemple en blé sur blé, on misera sur les variétés tolérantes au piétin verse. Derrière un maïs grain sans labour, les variétés les plus sensibles à la fusariose des épis sont à proscrire. Les maladies foliaires sont également concernées. Une variété tolérante permet de retarder les dates d'intervention et/ou diminuer la pression de fongicides. Par ailleurs, comme les pathogènes ont tendance à s'adapter aux variétés les plus cultivées, une diversification des profils de résistance aux maladies s'impose. Enfin, les contournements de résistance par les pathogènes doivent aussi conduire à vérifier régulièrement les notes de résistance aux maladies.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - SERAGRI - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON - AGRIDEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »